

Charles Capet, est sommé de comparaître devant les lords du conseil et des sessions, à jour fixe, dans la première semaine de Décembre. Il a aussi été saisi une somme de £50,000 entre les mains d'un banquier d'Edimbourg, comme appartenant à l'ex-roi de France.

Il faut mieux tard que jamais.—A la suggestion de Mr. Charles Pearson, le Conseil Commun de la Ville de Londres a voté à l'unanimité, qu'il fût enjoint au Comité des Terres de la Cité, de faire effacer de l'inscription latine sur le monument les mots, *Sed juror papisticus qui tam dira patravit nondum restringitur* ; de même que l'inscription anglaise par laquelle l'incendie de la ville de Londres, en 1666, est attribué aux machinations des catholiques, "dans la vue de parvenir à l'exécution d'un complot pour l'extirpation de la religion protestante, et l'introduction du papisme et de l'esclavage." C'est à ces inscriptions que Pope fait allusion dans les vers suivants :

*Where London's column pointing to the skies,
Like a tall bully, lifts its head and lies.*

Où, de notre cité le hardi monument,
Ainsi qu'un fier bretteur, lève la tête et ment.

Que tentera ensuite le Duc de Newcastle ?—Le pays croirait-il que le Duc de Newcastle porte si loin son pouvoir oppressif, qu'il ne se contente pas de renvoyer ceux de ses tenanciers qui n'ont pas voté pour lui, ou même qui ont voté à moitié pour lui ; mais qu'il a fait tenir à son agent, William Edward Talents, des formules de renvoi (*discharges*) en blanc, pour être remplies par ceux de ses tenanciers qui ont des sous-tenanciers désobéissants. Ceci peut-il et doit-il se souffrir ?

Newark Times.

HAUT-CANADA.—Samedi, 8 Janvier, la chambre ayant présenté M. Archibal M'Lean comme l'orateur élu, Son Excellence approuva ce choix, et prononça la harangue suivante :

"Honorables Messieurs et Messieurs,

"Depuis la prorogation du parlement provincial, nous avons eu à pleurer la mort de feu notre très gracieux souverain ; et ce triste événement a répandu le deuil et l'affliction par tout l'empire britannique.

"En ouvrant cette session, je ne puis m'empêcher d'appeler votre attention sur la déclaration du Roi, lors de son avènement au trône de ses ancêtres. Elle restera longtemps gravée dans l'esprit de ses fidèles et loyaux sujets, et vous fera